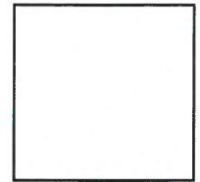




## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2022-20



BD

ARRIVÉ LE :  
29 JUL. 2022  
SOUS-PRÉFECTURE DE VIENNE

Séance du 05/07/2022

L'an 2022 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Nombre de suffrages  
exprimés :

Pour : 13

Contre :

Abstentions :

### Etaient présents :

Mme BOUCHON Céline, Mme BOUCHON Sylvie, Mme DELORME Severine, M. DURANTON Bertrand, Mme GENIN Chantal, M. HUTHER Fabrice, Mme MATHIEU Emilie, M. QUEMIN Denis, Mme SCHULTZ Laurence, M. SEIGLE Didier, M. SLACHETKA Emmanuel, M. THIVOLET Daniel, Mme TODARO Marie-pierre

### Procuration(s) :

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

M. BACHER Bruno, M. JOURDAN Jérôme

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme BOUCHON Céline

Date de convocation  
28/06/2022

## TE38- TRAVAUX D'ENTRETIEN D'INVESTISSEMENT MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC

Date d'affichage

...././....

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

Faisant suite au transfert de la compétence Eclairage public à Territoire d'Energie de l'Isère (TE38), des travaux d'entretien ont été réalisés sur la commune de **SAVAS MEPIN** dans le cadre de la maintenance éclairage public 2021.

Ces travaux relèvent du budget d'investissement car ils participent à une amélioration du patrimoine notamment au niveau énergétique.

La contribution aux investissements pour ces travaux pour l'année 2021 est récapitulée dans le tableau suivant :

Communes	Libellé intervention	Montant facturé HT avec révision	Taux de subv maintenance ep	Montant de la contribution
SAVAS MEPIN	DI 38476-2021-9585 Pose de 10 prises	1 230.00	70%	369.00 €

LE CONSEIL, ayant entendu cet exposé,

1 - *PREND ACTE* des travaux d'entretien réalisés dans le cadre de la maintenance éclairage public 2021 relevant du budget d'investissement,

2 - *PREND ACTE* de sa contribution aux investissements constitutive d'un fonds de concours d'un montant total de 369.00 €.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Savas-Mépin  
Le Maire, Bertrand DURANTON

